

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Schéma de Cohérence Territoriale du BESSIN Modification simplifiée n° 1

Le syndicat mixte Ter 'Bessin informe les habitants que par délibération en date du 20 septembre 2022, le comité syndical a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 1 portant sur l'évolution des dispositions littorales du SCOT BESSIN dans le cadre de l'application de la loi ELAN.

Le dossier de modification simplifiée n° 1 est mis à disposition du public du :

Lundi 24 octobre 2022 - 9h00 au vendredi 25 novembre - 17h00.

En version numérique sur le site Internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4191>

En format papier, dans les lieux suivants :

Commune	Lieu	Adresse	Horaires d'ouverture
Isigny-sur-mer	Mairie	Place de Verdun, 14230 Isigny-sur-Mer	lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Grandcamp-Maisy	Mairie	Rue du Dr Boutrois, 14450 Grandcamp-Maisy	lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Formigny-la-bataille	Antenne d'Isigny-Omaha-Intercom de Formigny	Ancienne RN 13 14710 Formigny-la-Bataille	lundi au vendredi de 9h à 13h
Port-en-Bessin-Huppain	Mairie	15 Rue docteur Camille Huet, 14520 Port-en-Bessin-Huppain	lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Arromanches-les-Bains	Mairie	Rue Colonel René Michel, 14117 Arromanches-les-Bains	lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Ver-sur-Mer	Mairie	4 Place de l'Amiral Byrd, 14114 Ver-sur-Mer	Lundi, mardi et vendredi: 09h00 à 12h15 Mercredi: 16h00 à 19h00
Bayeux	Bayeux Intercom	4 Place Gauquelin Despallières, 14400 Bayeux	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Chacun pourra consigner d'éventuelles observations :

- Par les registres papier ouverts dans les lieux listés ci-dessous
- Par le registre dématérialisé visible à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4191>
- Par courriel à MS1@ter-bessin.fr
- Par courrier postal à l'attention de Monsieur le Président de Ter'Bessin, 2 bis place Gauquelin Despallières, 14400 Bayeux

A l'expiration du délai de la mise à disposition, les registres seront clos et signés par Monsieur le Président de Ter'Bessin ou son représentant qui en dressera le bilan avant de soumettre le dossier à l'approbation du comité syndical. Tout courrier, courriel ou remarque arrivé hors délai ne sera pas pris en compte.